

**Groupe d'experts gouvernementaux  
des Hautes Parties contractantes  
à la Convention sur l'interdiction ou  
la limitation de l'emploi de certaines armes  
classiques qui peuvent être considérées comme  
produisant des effets traumatiques excessifs  
ou comme frappant sans discrimination**

28 avril 2010  
Français  
Original: anglais

Première session de 2010  
Genève, 12-16 avril 2010  
Point 10 de l'ordre du jour provisoire  
Adoption du rapport d'activité

## Rapport d'activité

1. À la Réunion des Hautes Parties contractantes à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination, qui s'est tenue à Genève les 12 et 13 novembre 2009, comme indiqué au paragraphe 40 du rapport de la Réunion (CCW/MSP/2009/5), les Hautes Parties contractantes ont décidé ce qui suit:

«Le Groupe d'experts gouvernementaux continuera à négocier, en s'appuyant sur le document de synthèse du Président daté du 26 août 2009<sup>1</sup> et en tenant compte de l'annexe I du document CCW/GGE/2009-II/2<sup>2</sup> ainsi que de toute autre proposition antérieure, présente ou future émanant des délégations, pour traiter d'urgence la question de l'impact humanitaire des armes à sous-munitions tout en assurant un équilibre entre les considérations militaires et les considérations humanitaires.

Le Groupe conclura ses négociations aussi rapidement que possible et fera rapport à ce sujet à la prochaine Réunion des Hautes Parties contractantes.

Les travaux du Groupe seront appuyés par des experts des questions sur lesquelles portent les négociations.

Le Groupe se réunira du 12 au 16 avril 2010 et du 30 août au 3 septembre 2010.».

2. La Réunion des Hautes Parties contractantes a décidé, comme indiqué au paragraphe 38 de son rapport (CCW/MSP/2009/5), que la quatrième Conférence des Hautes Parties contractantes chargée de l'examen de la Convention se tiendrait en 2011. Elle a aussi décidé que le Président désigné de la Réunion de 2010 entreprendrait au cours de l'intersession des consultations sur les préparatifs de la quatrième Conférence d'examen de la Convention et qu'il ferait rapport à la réunion suivante des Hautes Parties contractantes.

<sup>1</sup> Document CCW/MSP/2009/WP.1, intitulé «Projet de protocole sur les armes à sous-munitions».

<sup>2</sup> Intitulée «Armes à sous-munitions».

3. La Réunion des Hautes Parties contractantes a décidé, comme indiqué au paragraphe 44 de son rapport (CCW/MSP/2009/5), de désigner l'Ambassadeur de Bulgarie, M. Gancho Ganey, comme Président de la Réunion des Hautes Parties contractantes qui se tiendrait en 2010 et a nommé le Ministre Jesus S. Domingo, des Philippines, comme Président du Groupe d'experts gouvernementaux.
4. La première session de 2010 du Groupe d'experts gouvernementaux s'est tenue à Genève du 12 au 16 avril 2010.
5. Les États parties à la Convention dont le nom suit ont participé aux travaux du Groupe: Afrique du Sud, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bangladesh, Bélarus, Belgique, Bénin, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Croatie, Cuba, Danemark, Émirats arabes unis, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Gabon, Géorgie, Grèce, Guatemala, Hongrie, Inde, Irlande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Lettonie, Lituanie, Madagascar, Mexique, Maroc, Nouvelle-Zélande, Niger, Norvège, Pakistan, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République de Corée, République démocratique populaire lao, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Siège, Sénégal, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Sri Lanka, Suède, Suisse, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay et Venezuela (République bolivarienne du).
6. Deux États signataires de la Convention – l'Égypte et le Nigéria – ont également participé aux travaux du Groupe.
7. Les États ci-après, qui ne sont pas parties à la Convention, ont participé aux travaux du Groupe en qualité d'observateurs: Azerbaïdjan, Bahreïn, Haïti, Koweït, Liban, Malaisie, Thaïlande et Timor-Leste.
8. Les représentants du Bureau des affaires de désarmement de l'ONU et du Service de l'action antimines de l'ONU (UNMAS) ont pris part aux travaux du Groupe.
9. Les représentants du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ont participé aux travaux du Groupe, de même que ceux du Centre international de déminage humanitaire de Genève (CIDHG).
10. Étaient également représentées les organisations non gouvernementales dont le nom suit: Action on Armed Violence, Association internationale des soldats de la paix (AISP), Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres, Cluster Munition Coalition, Handicap International, Human Rights Watch, Action mines Canada et Pax Christi International (Pays-Bas).
11. Le 12 avril 2010, la session du Groupe a été ouverte par le Président, le Ministre Jesus S. Domingo, des Philippines. Il était secondé par le lieutenant-colonel Leonidas Hidalgo (Philippines) en tant que Président des Réunions d'experts militaires et techniques; et par les collaborateurs de la présidence: M. Philip Kimpton (Australie), M<sup>me</sup> Anesa Kundurovic (Bosnie-Herzégovine) et le lieutenant-colonel Jim Burke (Irlande). M. Peter Kolarov, spécialiste des questions politiques au Service de Genève du Bureau des affaires de désarmement, a fait office de secrétaire du Groupe. Il était secondé par M. Bantan Nugroho, également spécialiste des questions politiques.
12. Le Groupe a tenu des séances plénières et des réunions de groupes informelles. À sa 1<sup>re</sup> séance plénière, le 12 avril 2010, le Groupe a adopté l'ordre du jour dont le texte est reproduit dans l'annexe I du présent document, et a décidé de le reprendre à sa deuxième session de 2010. Il a aussi reconduit le Règlement intérieur tel qu'il avait été adopté et appliqué à la troisième Conférence d'examen (CCW/CONF.III/11, Part III).

13. En application des décisions prises en 2009 par la Réunion des États parties à la Convention, le Groupe d'experts gouvernementaux a examiné, lors de sa séance plénière du 14 avril 2010, la question des préparatifs de la quatrième Conférence d'examen de la Convention, prévue pour 2011. La séance était présidée par M. Gancho Ganey, Ambassadeur de Bulgarie et les participants y ont examiné un document de travail présenté par le Président désigné de la Réunion des Hautes Parties contractantes de 2010, intitulé «Document de réflexion – Quatrième Conférence des Hautes Parties contractantes chargée de l'examen de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination» et publié sous la cote CCW/GGE/2010-I/WP.1.

14. À sa dernière séance plénière, tenue le 16 avril 2010, le Groupe d'experts gouvernementaux a examiné le rapport du Président.

15. Ainsi que la Réunion des Hautes Parties contractantes à la Convention l'a décidé en 2009, le Groupe d'experts gouvernementaux tiendra sa deuxième session de 2010 du 30 août au 3 septembre.

16. À la même séance plénière, le Groupe d'experts gouvernementaux a adopté le projet de rapport d'activité de sa première session de 2010 (CCW/GGE/2010-I/CRP.1), tel que modifié oralement. Le rapport est publié sous la cote CCW/GGE/2010-I/7.

## Annexe I

### **Ordre du jour adopté lors de la première séance plénière, le 12 avril 2010**

1. Ouverture de la session du Groupe d'experts gouvernementaux.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Reconduction du Règlement intérieur.
4. Organisation des travaux du Groupe d'experts gouvernementaux, y compris ceux des Réunions d'experts militaires et techniques.
5. Documentation de base.
6. Armes à sous-munitions.
7. Quatrième Conférence des Hautes Parties contractantes chargée de l'examen de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination.
8. Rapport des Réunions d'experts militaires et techniques.
9. Questions diverses.
10. Adoption du rapport d'activité.

## Annexe II

**Programme de travail adopté à la première séance plénière,  
le 12 avril 2010**

Lundi 12 avril 2010	10 h 00-13 h 00	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formalités d'ouverture; échange de vues général; dispositions générales; champ d'application; définitions; protection des civils, de la population civile et des biens de caractère civil</li> </ul>
	15 h 00-18 h 00	<ul style="list-style-type: none"> <li>Interdictions et restrictions générales; périodes transitoires</li> </ul>
Mardi 13 avril 2010	10 h 00-13 h 00	<ul style="list-style-type: none"> <li>Interdictions et restrictions générales; périodes transitoires (<i>suite</i>)</li> </ul>
	15 h 00-18 h 00	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stockage, entreposage et destruction; transferts</li> <li>Réunions d'experts militaires et techniques</li> </ul>
Mercredi 14 avril 2010	10 h 00-13 h 00	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préparatifs de la quatrième Conférence d'examen</li> <li>Enlèvement et destruction; enregistrement, conservation et communication des renseignements; protection des missions humanitaires</li> <li>Réunions d'experts militaires et techniques</li> </ul>
	15 h 00-18 h 00	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dispositions générales; champ d'application; définitions; protection des civils, de la population civile et des biens de caractère civil (<i>suite</i>)</li> <li>Assistance aux victimes; coopération et assistance; consultations entre les Hautes Parties contractantes; respect des dispositions; autres questions pertinentes</li> </ul>
Jeudi 15 avril 2010	10 h 00-13 h 00	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stockage, entreposage et destruction; transferts (<i>suite</i>)</li> <li>Interdictions et restrictions générales (<i>suite</i>)</li> </ul>
	15 h 00-18 h 00	<ul style="list-style-type: none"> <li>Enlèvement et destruction; enregistrement, conservation et communication des renseignements; protection des missions humanitaires (<i>suite</i>)</li> <li>Assistance aux victimes; coopération et assistance; consultations entre les Hautes Parties contractantes; respect des dispositions; autres questions pertinentes (<i>suite</i>)</li> </ul>
Vendredi 16 avril 2010	10 h 00-13 h 00	<ul style="list-style-type: none"> <li>Interdictions et restrictions générales; périodes transitoires (<i>suite</i>)</li> <li>Stockage, entreposage et destruction; transferts (<i>suite</i>)</li> <li>Questions en suspens</li> </ul>
	15 h 00-18 h 00	<ul style="list-style-type: none"> <li>Résumé des travaux; adoption du rapport d'activité; clôture de la session</li> </ul>

## Annexe III

### Liste des documents de la première session de 2010 du Groupe d'experts gouvernementaux

CCW/GGE/2010-I/1	Ordre du jour provisoire, soumis par la présidence
CCW/GGE/2010-I/2	Programme de travail provisoire, soumis par la présidence
CCW/GGE/2010-I/3	Rapport du Collaborateur du Président pour les définitions et les questions techniques connexes
CCW/GGE/2010-I/4	Rapport des Réunions d'experts militaires et techniques
CCW/GGE/2010-I/5	Rapport du Collaborateur du Président pour l'assistance aux victimes
CCW/GGE/2010-I/6	Rapport du Collaborateur du Président pour la question des munitions antinavires et antipiste
CCW/GGE/2010-I/7	Rapport d'activité, soumis par le secrétariat
CCW/GGE/2010-I/WP.1	Document de réflexion – Quatrième Conférence des Hautes Parties contractantes chargée de l'examen de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination
CCW/GGE/2010-I/WP.2	Projet de protocole sur les armes à sous-munitions, soumis par le Président
CCW/GGE/2010-I/CRP.1	Draft Procedural Report, soumis par le secrétariat
CCW/GGE/2010-I/INF.1	Liste des participants
CCW/GGE/2010-I/MISC.1	Liste provisoire des participants

Les documents susmentionnés peuvent être consultés dans toutes les langues officielles à partir du système de diffusion électronique de l'ONU (<http://documents.un.org>) ainsi que sur le site Web officiel de la Convention, qui fait partie de celui de l'Office des Nations Unies à Genève (<http://www.unog.ch/ccw>).

---